

convient d'inciter le management à poursuivre la diversification. En effet, peu importe ce qui est entrepris, les inquiétudes persisteront en raison de ce contexte d'une concurrence féroce. En tout cas, je vous remercie pour vos réponses.

09.05 **Maria Vindevoghel** (PVDA-PTB): Mevrouw de minister, ik dank u voor het antwoord. Ik heb geen duidelijk antwoord van u gekregen met betrekking tot de bezorgdheden van het personeel over de herstructurering en het cijfer dat nu de ronde doet dat er 3.000 jobs verloren zouden gaan. Als de mensen van de vakbond dat zeggen, dan moet dat toch van nergens komen.

Wij maken ons zorgen over bpost. U zegt dat er maar 0,3 % in onderaanneming gebeurt. Wij willen dat dat niet meer wordt. Wij vinden dat bpost een publieke rol moet blijven spelen. Wij stellen echter vast dat er een probleem is. Een deel van de mensen maakt zich zorgen dat ze hun job zullen verliezen. Amazon is bijvoorbeeld een grote concurrent. We horen daarnaast ook dat er op veel plaatsen zelfs postkantoren gesloten worden omdat er te weinig personeel is.

Men zal toch met een oplossing daarvoor moeten komen. De dienstverlening van bpost aan de bevolking moet gegarandeerd blijven, ondanks de hele concurrentiestrijd die bezig is. Wij hopen dat u met de mensen van de vakbond rond de tafel gaat zitten om ervoor te zorgen dat de jobs bij bpost behouden blijven, want dat is cruciaal voor onze maatschappij.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

10 **Question de Nicolas Parent à Petra De Sutter** (VPM Fonction publique et Entreprises publiques) sur "La lettre ouverte du collectif KIOSQUE" (55029051C)

10 **Vraag van Nicolas Parent aan Petra De Sutter** (VEM Ambtenarenzaken en Overheidsbedrijven) over "De open brief van het collectief KIOSQUE" (55029051C)

10.01 **Nicolas Parent** (Ecolo-Groen): Madame la ministre, nous avons reçu récemment en tant que parlementaires – mais je pense que vous-même et d'autres niveaux de pouvoir l'ont reçue également – la lettre du collectif KIOSQUE, qui rassemble différents médias belges indépendants tels que Alter Échos, Axelle, Imagine, Le Ligueur, Médor, Tchak! et Wilfried. Ces médias indépendants se sont alliés parce qu'ils estiment qu'il est important dans notre pays de préserver la liberté et la diversité de la presse face aux

GAFAM et aux *fake news*, et ainsi d'enrichir le débat démocratique.

Ces médias formulent différentes demandes – raison pour laquelle ils ont constitué ce collectif – qui ne sont pas propres à bpost, mais ils sont confrontés à un contexte difficile: la hausse du prix des matières premières, la question des ventes au numéro en librairie ou encore la crise sanitaire, qui est aussi passée par là. D'autres difficultés liées à bpost font l'objet de diverses demandes: l'augmentation des tarifs presse de 20 % en six ans, les retards de livraison sans réparation, les retours non fondés de magazines à l'expéditeur, des magazines abîmés lors du transport ou l'absence d'interlocuteurs connaissant les spécificités du secteur. Différents points sont donc de l'ordre des processus et de la manière dont bpost collabore avec ce type de médias, même si les dispositions contractuelles sont déjà existantes.

Je vous ai déjà interrogée sur le sujet, même ma question était peut-être trop "fraîche" dans le débat. Vous avez aujourd'hui reçu cette lettre du collectif KIOSQUE. Avez-vous pu en prendre connaissance? Quelle suite comptez-vous lui donner?

Avez-vous déjà eu des contacts avec bpost à ce sujet? Celle-ci est-elle prête à entrer dans un dialogue structurel avec ces acteurs pour aménager des pistes de solution?

Je pense qu'il ne s'agit pas ici d'une demande de privilèges mais d'un rapport entre un certain type de client, qui représente des intérêts de société pour les citoyens, et l'opérateur postal. Le dialogue est donc certainement la meilleure voie pour aménager des pistes de solution face aux revendications posées.

10.02 **Petra De Sutter**, ministre: Monsieur le président, monsieur Parent, je commencerai par vous rappeler que le contrat de concession de presse ne relève pas de mes compétences mais de celles du ministre de l'Économie. Je me suis renseignée auprès de bpost et je peux quand même vous indiquer ce qui suit.

Le contrat de concession de presse en vigueur entre bpost et l'État pour la distribution de périodiques ne permet pas à bpost de fixer librement les tarifs de distribution aux abonnés. Plus précisément, ce contrat fixe les grilles tarifaires ainsi que l'indexation annuelle de celles-ci à hauteur de 1,6 %. Vous serez d'accord avec moi que c'est une indexation aujourd'hui plutôt

faible, certainement au regard de l'explosion de l'inflation au cours de ces derniers mois. Le contrat de concession prévoit également des sanctions et des compensations en cas de non-respect de la qualité requise par l'État belge pour la distribution de la presse aux abonnés. bpost m'indique qu'elle applique ce qui est stipulé dans ces contrats et qu'elle atteint les niveaux de qualité requis. Voilà les informations que je reçois!

Dans votre liste de problèmes présumés, vous mentionnez également les retours non fondés de magazines à l'expéditeur pour des questions de format. Vous vous souviendrez que nous en avons parlé en commission Entreprises publiques du 25 janvier 2022. J'ai répondu au sujet de ces problèmes de distribution concernant le magazine Wilfried.

Bien sûr, j'ai effectivement pris connaissance de la lettre que KIOSQUE a adressée à différents ministres et à différents niveaux de pouvoir en date du 3 mai 2022. Cette lettre comprend une série de doléances qui ne ressortissent pas à mes compétences. Une doléance concerne les tarifs de bpost et, à ce sujet, je peux vous confirmer que bpost est et reste disposée à dialoguer avec les acteurs du secteur. Mon cabinet peut, d'ailleurs, faciliter une réunion si besoin. Comme vous, je suis absolument soucieuse que nous ayons en Belgique une presse plurielle et de qualité.

10.03 **Nicolas Parent** (Ecolo-Groen): Merci madame la ministre. Je retiens essentiellement que bpost est prêt à ouvrir le dialogue avec les interlocuteurs. Je pense que c'est ce qu'ils attendent. D'ailleurs, de manière complémentaire par rapport à ce premier courrier, ils sont en train de constituer un mémorandum plus complet sur la base des retours d'expérience de ces différents magazines – qui vous seront de nouveau adressés et qui seront aussi adressés au ministre de l'Économie, puisqu'il est concerné.

Effectivement, une réunion sur la base de ces nouvelles revendications qui vous seront adressées est vraiment importante pour voir quelles sont les pistes de solution qui sont dans les mains de l'entreprise et la manière dont elle conçoit ses relations commerciales avec ce type d'interlocuteurs. On sera très attentifs au suivi de ce dialogue.

Merci de vouloir jouer les facilitatrices pour organiser cette réunion. Je ne manquerai pas d'en faire le retour aux différents acteurs. Concernant la concession presse, vous renvoyez justement au ministre de l'Économie et à la grille tarifaire.

L'indexation semble logique, mais nous sommes quand même dans un contexte de pression sur les prix et la précarité des modèles économiques de ce type d'acteurs est aussi une réalité dans le secteur.

J'interpellerai également le ministre de l'Économie sur ce volet pour connaître les marges de solution possibles et savoir s'il est aussi prêt à jouer le rôle de facilitation dans ce dossier entre bpost et ses différents interlocuteurs.

Merci pour vos premières réponses constructives.

Le **président**: Ceci clôture notre liste de questions. Madame la ministre, merci beaucoup pour votre participation à nos échanges.

Het incident is gesloten.

L'incident est clos.

De vergadering wordt gesloten om 15.27 uur.

La séance est levée à 15 h 27.